

Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne  
de la Région d'Île-de-France - 1 rue Lucienne Gérain - 93698 Pantin Cedex

Arrêté du Président

N° 2023-83

MB/MC/HD

**OBJET** : Concours externe, interne et troisième concours d'attaché territorial, session 2022.  
Liste des examinateurs.

Le Président,

Vu le Code Général de la Fonction publique, Livre III, Titre II, et notamment les articles L325-17 à L325-20,  
Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 modifiée d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19,  
Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures sanitaires nées de l'épidémie de covid-19,  
Vu la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire,  
Vu l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 modifiée relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,  
Vu l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 modifiée relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,  
Vu l'ordonnance n° 2021-139 du 10 février 2021, prorogeant l'application des dispositions relatives à l'organisation des examens et concours d'accès à la fonction publique pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,  
Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,  
Vu le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emploi des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale,  
Vu le décret n° 2009-756 du 22 juin 2009 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des attachés territoriaux,  
Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,  
Vu le décret n° 2020-437 du 16 avril 2020 modifié pris pour l'application des articles 5 et 6 de l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,  
Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020, relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,  
Vu le décret n° 2020-1695 du 24 décembre 2020 pris pour l'application des articles 7 et 8 de l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,  
Vu le décret n° 2021-140 du 10 février 2021 prorogeant l'application des dispositions relatives à l'organisation des examens et concours d'accès à la fonction publique pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,  
Vu le décret n° 2021-699 du 1<sup>er</sup> juin 2019 modifié, prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire,  
Vu l'arrêté 2022-1 du 3 janvier 2022 modifié portant ouverture de la session 2022 des concours externe, interne et du troisième concours d'attaché territorial,  
Vu ensemble les arrêtés n° 2022-244 du 14 septembre 2022, et n° 2015-153 du 29 avril 2015 donnant délégation de signature à Monsieur Benoît HAUDIER, Directeur Général Adjoint chargé des concours, de la santé et de l'action sociale, et à Madame Martine BARBEROUX, Directrice des concours,  
Vu la convention générale établie entre centres de gestion relative à la mutualisation des coûts des concours et examens transférés du CNFPT vers les centres de gestion,  
Considérant qu'il convient de fixer la liste des examinateurs de la session 2022 des concours externe, interne et du troisième concours d'attaché territorial,

**ARRETE**

**Article 1** : La liste des examinateurs de la session 2022 des concours externe, interne et du troisième concours d'attaché territorial est arrêtée comme suit :

ABADIE Marc  
ABI-JABER Sylvie  
ALLAL Hakim  
ALTMAN Lara  
ALVADO VINAY Francis  
AUGEARD TANGUY Chantal  
BARNY Nathalie

BEYK Nader  
BIECHY Stéphane  
BODIN Béatrice  
BOUMEDJANE Karim  
BOUYGUES Hélène  
BREUILLER Alain  
BRÜCKER GOMIS Isabelle

Isabelle réception en préfecture  
093-287500060-20230314-2023-83-AR  
Date de télétransmission : 14/03/2023  
Date de réception préfecture : 14/03/2023

BUIRON Claire  
CARRIERE Sandrine  
CASALASPRO Muriel  
CLEDASSON-GOUSSARD Christine  
COCHET Stéphane  
COULIBALY ADJOVI Mariama  
DELESSARD Claire  
DELTHIL Antoine  
DELUCHEY Jean-Philippe  
DUFLOS Nathalie  
DUNGLAS Vincent  
EDOUARD Géraldine  
FAUVEAU Marie-Christine  
FOURNIER Rafaëlla  
FREITAS Bertrand  
GRYNSZPAN Nancy  
GUNER Stéphane  
HAUDIER Benoît  
HELIE Isabelle  
HENRY REGA Sonia  
JOUBERT Soazig  
KA Delphine  
KANOR Stéphanie  
KASMI Samia  
KITATNI Nadir  
LE CORRE Cendrine  
LE GALL Sonia  
LECOMTE Sandra

LEMAINQUE Julie  
LEMLOUM Sonia  
LIBERHERR Jean-Gabriel  
MAILLOT Laurent  
MANSOUR Ahmed  
MARIETTE Marc  
MARTINEZ Sabine  
MASSOT Thomas  
MOIGNOUX Auriane  
PAPAYS Chantal  
PEREZ Anne-Laure  
PERRIET Peggy  
PETIT ROGER Elvire  
PICQUENDAR Céline  
PLANES Mélanie  
QUIGNARD Martine  
RAHMANI Dalila  
REZZAG BARA Nesrine  
RIBERT Camille  
SALLAIS Alain  
SAVAL-BONET Marianne  
SPITZ Nadine  
STACINO Anne-Marie  
TSAPZANG Sophie  
VAUGON Jérôme  
VIGNACOURT Ludovic  
WOJNAROWSKI Stéphane  
YOGIL Lina

**Article 2** : Ampliation du présent arrêté, qui sera publié par affichage électronique sur le site du Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne, sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis.

Fait à Pantin, le 8 mars 2023  
Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint chargé des  
concours, de la santé et de l'action sociale



Benoît HAUDIER

Publié par affichage électronique  
sur le site du CIG de la petite  
couronne [www.cig929394.fr](http://www.cig929394.fr)

Le ...15/03/2023.....

Jusqu'au 06/12/2023.....